

Ayant établi les bases justifiant la capacité d'action rapide, l'étude exposera en termes concrets comment obtenir cette capacité. Elle mettra de l'avant des propositions qui cadrent logiquement avec l'une des trois périodes de référence envisagées. Les incidences d'une proposition donnée à l'un des quatre niveaux (politique, stratégique, opérationnel et tactique) sur les autres niveaux seront examinées. Par exemple, l'établissement de stocks régionaux dans deux ou plusieurs emplacements a des répercussions directes sur la façon de répartir et de coordonner ces stocks au niveau stratégique à New York.

Dans nombre de cas, les propositions à court terme évoqueront des mesures additionnelles qui pourraient logiquement suivre à moyen et à long termes. Par exemple, presque toutes les propositions à moyen et à long termes supposent une capacité accrue du Secrétariat de l'ONU à gérer des responsabilités additionnelles. Par conséquent, la réforme et le renforcement du Secrétariat, une exigence distincte pour améliorer la capacité d'action rapide de l'ONU, entraînera aussi au bout du compte la mise en place du dispositif stratégique nécessaire à la réalisation d'une nouvelle série d'améliorations à moyen et à long termes. Pour utiliser une force permanente, il faut d'abord apporter, aux niveaux politique, stratégique et tactique, des ajustements souvent graduels mais qui doivent être entrepris le plus tôt possible.

L'étude débouchera sur des recommandations et des conclusions concernant le bien-fondé et la faisabilité d'une variété de mesures. Elle formulera aussi des observations et des recommandations sur les coûts que supposent ces mesures.

L'étude sera présentée aux membres lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 1995, et soumise à l'attention du Secrétaire général.